

Avis adopté

Séance plénière du 24 mai 2023

SNML2 : Se mobiliser dès maintenant pour atteindre le bon état écologique

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

Cet avis s'inscrit pleinement dans la lignée des avis d'alertes votés récemment par notre assemblée sur la pollution plastique et sur la gestion durable de l'eau. A chaque fois, nous faisons le même constat : l'état écologique de la planète est extrêmement dégradé et devient aujourd'hui une menace pour le vivant. Nous devons sortir de l'état d'inconscience ou d'irresponsabilité qui a trop prévalu jusqu'aujourd'hui.

Pour cela, il est nécessaire, comme le souligne l'avis, d'harmoniser et de mettre en cohérence toutes les politiques publiques de lutte contre les pollutions et le réchauffement climatique, ainsi que celles visant à la préservation de la biodiversité et au renforcement des droits sociaux au niveau européen.

Nous soutenons donc la préconisation qui demande une meilleure coordination et planification de l'action et de la gestion publique par le Secrétariat général à la planification écologique.

L'avenir du secteur de la pêche, qui doit repenser son modèle économique en le reconstruisant sur la base de la préservation de la ressource et du maintien de l'emploi, va en dépendre très largement.

Nous saluons également la préconisation qui demande un renforcement en effectifs et en moyens de l'Office Français de la Biodiversité Mer pour qu'il puisse assumer ses missions et s'appuyer sur le CNRS, l'Ifremer et les autres organismes de recherche publics.

Nous considérons également qu'il est nécessaire d'améliorer la représentativité des métiers au sein des instances consulaires à mission de service public et particulièrement au sein des Chambres d'Agriculture.

Enfin, et c'est sans doute la préconisation la plus importante de cet avis, nous appelons aussi de nos vœux la création d'une SNML spécifique pour l'Outre-Mer et par bassin, puisque l'Outre-mer représente 97 % du territoire maritime français et que sa spécificité a été jusqu'à présent largement injustement ignorée et sous-estimée.

Nous tenons à remercier l'administration et les membres de la Commission Environnement et tout particulièrement les rapporteuses pour la qualité du travail effectué.

En plein accord avec le contenu de l'avis et ses préconisations, l'ensemble des membres de notre Groupe le votera.